

COMPAGNIE DE SAPEURS – MINEURS MOTORISEE

1 capitaine ou commandant
1 adjudant-chef
1 médecin auxiliaire

Section de travailleurs

Section de travailleurs

Section de travailleurs

Section de travailleurs

1 lieutenant ou sous-lieutenant
1 motocycliste
1 moto side-car

1 sergent-chef
3 sergents
6 caporaux-chefs ou caporaux
3 maîtres ouvriers
42 travailleurs

Section de commandement

1 sergent-chef

1^{ère} escouade : services généraux

1 sergent comptable
1 caporal comptable
1 dessinateur
1 caporal d'ordinaire
5 cuisiniers (1 pour les officiers)
2 clairons motocyclistes
1 infirmier
4 brancardiers
2 motos

3^{ème} escouade : train régimentaire

1 sergent d'approvisionnement
2 sapeurs
2 chauffeurs
2 camionnettes approvisionnement
1 sergent vagemestre
1 chauffeur
1 voiturette de vagemestre

2^{ème} escouade : train de combat

2 maréchaux des logis
1 maître - ouvrier chargé du matériel
1 maître - ouvrier
1 sapeur

1 sous-officier chargé du train de combat
1 brigadier chauffeur
11 chauffeurs
2 motocyclistes
2 chauffeurs haut-le-pied

1 voiture de liaison

4 camionnettes de section
3 camionnettes de compagnies
1 camionnette mitrailleuses et munitions
1 camionnette transmission et Z
1 camionnette vivres et bagages
1 cuisine remorque

La composition est la même pour les compagnies de sapeurs-mineurs type Nord-Est motorisé, de Corps d'Armée motorisé ou de DIM.

Numérotage

Les deux compagnies de la Division sont numérotées X/1 et X/2. X est le numéro de la Division.

Les compagnies 15/1 et 15/2 sont donc les compagnies de sapeurs mineurs de la 15^{ème} Division d'Infanterie Motorisée.

Le même principe est adopté pour les compagnies de Corps d'Armée motorisé, le numérateur étant 100+le numéro du Corps d'Armée.

Armement collectif

2 mitrailleuses Mle 1914 Hotchkiss

Armement individuel

Mousqueton
Revolver : adjudants et sergents-chefs

Effectifs

5 officiers
25 sous-officiers
27 caporaux
220 sapeurs
2 voitures de liaison
12 camionnettes
8 motos

Evolution

Les deux compagnies de sapeurs-mineurs des divisions d'infanterie sont initialement groupées en bataillon. Tous les bataillons de DI sont dissous le 16 novembre 1939, leurs compagnies deviennent indépendantes et leurs états-majors sont utilisés pour créer des chefferies du génie.

Il en est de même pour les compagnies de sapeurs-mineurs de Corps d'Armée.

Matériel

Outils portés par les hommes :

48 pelles, 48 pioches, 60 outils de destruction

Outils des Trains de Combat

32 pelles, 24 pioches, 128 outils de destruction

Autres matériels techniques

4 barres à mines Binet (8 mètres), 12 sacs Habert, 420 kg d'explosif

Composition des bataillons

Bataillon du Génie de Corps d'Armée Motorisé :

EM + 2 compagnies de sapeurs-mineurs
1 compagnie d'équipage de pont
1 compagnie de parc de génie de corps d'armée

Bataillon du Génie de DIM : EM + 2 compagnies de sapeurs-mineurs

Motorisation

Les Trains de Combat et les Trains Régimentaires sont entièrement motorisés, mais, contrairement à la Compagnie de Sapeurs-Mineurs Portés, les personnels de la Compagnie de Sapeurs Mineurs motorisée se déplacent à pied ou transportés par des éléments du train n'appartenant pas organiquement à la compagnie.

Etat-Major de Bataillon du Génie de DIM ou de CA moto (dissous le 16/9/39)

1 chef de bataillon
1 lieutenant ou sous-lieutenant adjoint
3 motocyclistes
1 ordonnance
2 chauffeurs

1 voiture de liaison

1 camionnette archives et bagages

Secrétaires - Dessinateurs

1 sergent
1 caporal
3 sapeurs

1 moto side-car

2 motos

Version 1.0 – Janvier 2010

BIBLIOGRAPHIE

Aide-mémoire pour les travaux d'état-major. 1938

Répertoire Kauffer. SHD

Ministère de la Guerre : Manuel du gradé du génie. Lavauzelle, 1939

Sharp L : The French Army VI, part I. Military Press, 2007

